

## « Un expatrié se traite au départ comme un client vivant en France »

**Edouard Binet, conseiller en gestion de patrimoine indépendant, fondateur d'Expat Invest, privilégie le recours aux contrats luxembourgeois.**

**Investissement Conseils : L'enveloppe assurance-vie est-elle adaptée pour les expatriés ?**

**Edouard Binet :** Bien sûr, c'est un outil essentiel, qui n'est pas assez privilégié en comparaison de l'immobilier. Mais avant de parler solution, il faut porter un diagnostic sur la situation de la personne et ses objectifs. Un expatrié se traite au départ comme un client vivant en France. Le sujet, c'est ce qu'il possède déjà et sa situation familiale, ce dont il a besoin, et ce à quoi il aspire. Les spécificités réglementaires ou fiscales du pays vers lequel on s'expatrie viennent

ensuite. Si la préconisation est de faire du financier, il faut au préalable rappeler que plusieurs enveloppes peuvent être ouvertes sous condition d'être domicilié fiscalement en France, comme certains livrets réglementés ou le PEA. Ce n'est pas le cas de l'assurance-vie, qui avec sa souplesse de fonctionnement, le non-plaonnement des sommes versées, et une offre financière très large,



**Edouard Binet, fondateur d'Expat Invest.**

250 000 euros à investir, mais même pour des montants moindres, il est intéressant de profiter de l'expérience des compagnies luxembourgeoises, dont les *back-offices* sont agiles. Les jeunes actifs aux carrières ascendantes, qui envisagent de s'expatrier dans les années à venir, ont aussi tout intérêt à ouvrir dès à présent un bon contrat luxembourgeois, qui les suivra à l'étranger.

est la solution tout terrain. Pour un expatrié, il sera toutefois plus pertinent de se tourner vers les contrats luxembourgeois.

### **Pour quelles raisons ?**

D'abord, pour leur neutralité fiscale. Un contrat luxembourgeois s'adapte à la résidence fiscale de l'assuré, c'est une souplesse appréciable et qui évite de se perdre dans les conventions signées entre les pays. Ensuite, l'assurance-vie luxembourgeoise est portable, c'est-à-dire qu'on peut la conserver en cas de changement de résidence fiscale sans conséquences. Enfin, on peut y investir en devises, ce qui enlève la problématique de change, un point important pour les expatriés. Sur le plan financier, ces contrats donnent accès à une gestion sur mesure dès lors qu'on a plus de

**LP** La librairie  
du patrimoine

La Librairie sp  
l'univers du

ASSURANCE - BANQUE  
IMMOBILIER - PAT

[www.lalibrairie.com](http://www.lalibrairie.com)